En 1974 des Dardillois visionnaires, écologistes de la première heure, ont créé une Association Loi de 1901 dont l'objet était *la protection, par tous moyens appropriés, d'un rare site naturel subsistant dans la proche banlieue ouest Lyonnaise.*

Devenue **DEA** en 1992, l'Association poursuit les mêmes objectifs, œuvrant pour la protection de l'environnement, pour un urbanisme respectueux de la qualité de la vie, pour la sauvegarde de la faune, de la flore et du patrimoine bâti ainsi que pour la mémoire du passé.

DEA est une Association indépendante, apolitique et laïque qui se donne pour but d'être un acteur reconnu et respecté pour la protection du patrimoine naturel, cultivé et bâti, appelé plus généralement Environnement.

DEA se veut une force positive d'observation, de proposition et de concertation ouverte à un partenariat avec les collectivités locales dans ses préoccupations environnementales.

DEA s'appuie sur ses adhérents et un réseau d'associations amies.

Conformément au souhait de la mairie : "Chaque association touchant une subvention en argent ou bénéficiant d'une mise à disposition de salle se doit de signer le contrat d'engagement républicain."
DEA bénéficiant de mise à disposition de salles a donc signé le dit

contrat.
Voir ici.